

FRANCE : QUAND UNE GÉNÉRATION DÉCIDE D'ENTRER DANS L'HISTOIRE

Repenser la France · Réfléchir à l'Europe · Réorganiser les priorités du monde

Daniel Solís Martínez Philosophe et analyste géopolitique Membre de divers réseaux de communication et de presse alternative fundacionenbit@hotmail.com Essai d'analyse critique et de réflexion politico-philosophique · Octobre 2026

La France traverse, en cet automne 2026, un moment qui mérite d'être observé au-delà des images de barricades, de gaz lacrymogènes, de blocages de lycées, de vitrines brisées et d'affrontements avec la police.

Ce qui se passe n'a pas commencé avec une pierre lancée, une grenade de police ou le premier lycée bloqué.

Cela a commencé bien plus tôt.

Cela a commencé là où un élève est arrivé dans sa salle de classe et a découvert qu'une fois encore un professeur manquait ; là où trop de jeunes ont dû partager un espace insuffisant ; là où les bâtiments ont vieilli tandis que les réparations se faisaient attendre ; là où étudier signifie supporter le froid lorsque le chauffage est défaillant et une chaleur excessive lorsque l'isolation et la ventilation adéquates font défaut.

Le ministère de l'Éducation lui-même reconnaît aujourd'hui, parmi les besoins des établissements, des salles de classe correctement équipées, des sanitaires, le chauffage ainsi que l'adaptation des bâtiments aux températures extrêmes grâce à l'isolation, à la protection solaire, à la ventilation et à d'autres systèmes de régulation thermique.

Car avoir froid ou subir une chaleur excessive lorsque l'on tente d'apprendre n'est pas une question secondaire : cela fait partie des conditions matérielles de l'éducation.

Les mobilisations lycéennes ont commencé le 21 septembre, notamment autour d'établissements de Créteil et de Seine-Saint-Denis. Parmi les revendications figurent les enseignants, les conditions d'étude, les inégalités entre établissements, les infrastructures éducatives ainsi que des remises en question de Parcoursup.

En quelques jours, le mouvement a gagné des centaines d'établissements. Le 6 octobre, le ministère de l'Intérieur a comptabilisé 266 000 manifestants en France, dont 56 000 à Paris ; les organisations étudiantes ont évoqué environ 450 000 personnes dans l'ensemble du pays et 100 000 dans la capitale.

Il n'était désormais plus possible de décrire ce phénomène comme la simple agitation de quelques adolescents.

C'était un mouvement social.

Quand les chiffres prennent un visage

Le 28 septembre, à Saint-Ouen-l'Aumône, Eden, 14 ans, a reçu directement au visage une grenade lacrymogène tirée à très courte distance au moyen d'un lance-grenades Cougar.

Il a subi une double fracture de la mandibule et de graves lésions dentaires. Sa mâchoire a dû rester immobilisée.

À Tours, Maël, 16 ans, a perdu l'usage d'un œil. Lui-même et des témoins ont attribué la blessure à un tir de LBD, hypothèse jugée compatible avec les examens médico-légaux. L'IGPN a ouvert une enquête.

À Argenteuil, un autre lycéen de 16 ans a subi une grave lésion oculaire. À Sevran, l'impact d'un LBD sur la jambe d'un jeune fait également l'objet d'une enquête.

Et le 5 octobre, à Lens, un adolescent de 15 ans a perdu une main à la suite de l'explosion d'une grenade de police. Les circonstances exactes demeurent sous enquête.

Au 7 octobre, le ministre de l'Intérieur reconnaissait l'existence de 18 enquêtes ouvertes par l'IGPN.

Au 7 octobre 2026, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a communiqué un bilan cumulé de 6 629 interpellations liées au mouvement. Il importe de distinguer ce chiffre des interpellations effectuées au cours d'une seule journée et des condamnations judiciaires : une interpellation n'équivaut pas automatiquement à une condamnation. Les bilans ont évolué : 6 059 interpellations avaient été annoncées le 5 octobre et 6 547 à la fin de la journée du 6 octobre. Ces écarts tiennent aux dates d'actualisation et ne constituent donc pas nécessairement des contradictions.

Il convient également de rectifier une information qui a largement circulé : à Metz, des images de l'interpellation d'une adolescente de 14 ans ont suscité des soupçons de possible agression sexuelle. Par la suite, la jeune fille elle-même a déclaré devant l'IGPN qu'elle n'avait subi ni violences ni agression sexuelle, et son représentant légal n'a pas déposé plainte.

Préciser ce qui ne s'est pas produit est aussi important que dénoncer ce qui s'est effectivement produit.

LBD et Cougar

Un LBD — Lanceur de balle de défense — est une arme qui tire des projectiles déformables utilisés par les forces de sécurité. Il est classé parmi les armes dites de force intermédiaire ou « moins létales ».

Mais « moins létales » ne signifie pas inoffensif.

Leurs impacts peuvent provoquer des blessures extrêmement graves, notamment aux yeux, à la tête, au visage ou au cou.

Le Cougar est différent : il s'agit d'un lance-grenades. C'est une grenade tirée au moyen de ce système qui a atteint Eden au visage.

La distinction technique est importante, car elle permet de comprendre avec précision quelles armes sont utilisées et quelles peuvent être leurs conséquences.

Les chiffres globaux nécessitent eux aussi d'être replacés dans leur contexte. Le 5 octobre, on dénombrait 190 élèves blessés ; deux jours plus tard, le bilan officiel s'élevait à 215 élèves, 89 personnels de l'Éducation nationale et 761 policiers et gendarmes blessés.

Lors de son audition du 7 octobre, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a fait état de 24 lycées incendiés ou saccagés, dont les dégradations étaient suffisamment graves pour empêcher la réouverture pendant plusieurs semaines. Environ 30 000 élèves seraient temporairement privés de cours en présentiel. Le ministère a indiqué qu'une continuité pédagogique serait assurée et a avancé une estimation provisoire des dégâts matériels comprise entre 20 et 30 millions d'euros, avant prise en compte du coût de certains incendies ultérieurs. Ces données doivent être rapprochées des revendications éducatives : elles décrivent des dommages qui aggravent l'interruption des apprentissages au lieu d'y remédier.

La même audition a fait apparaître un autre chiffre de 30 000 : celui des contributions reçues en vingt-quatre heures sur une plateforme gouvernementale de consultation des élèves. Le nombre de participants à cette consultation ne doit pas être confondu avec celui des quelque 30 000 lycéens privés de cours en présentiel.

Tous les élèves n'ont pas été blessés par des policiers : ces chiffres incluent des accidents ainsi que des violences exercées par des tiers. Des agents, des enseignants, des commerçants et des biens publics ont également été touchés.

Le reconnaître ne diminue en rien la nécessité d'examiner l'action de l'État.

Cela la renforce.

Car l'État possède quelque chose qu'aucun adolescent ne possède : le monopole institutionnel de la force.

Il dispose de policiers formés, de véhicules, de services de renseignement, de moyens d'interpellation, de gaz lacrymogènes, de LBD et de grenades. C'est précisément pour cette raison que son action doit être soumise à des exigences supérieures de nécessité, de proportionnalité, de discernement et de contrôle.

La violence que nous voyons et celle que nous avons appris à ne plus regarder

C'est ici que commence la question fondamentale.

Quand la violence commence-t-elle réellement ? En 1969, le chercheur norvégien Johan Galtung, l'un des fondateurs des études contemporaines sur la paix et les conflits, a établi une distinction décisive entre violence directe et violence structurelle.

La première a généralement un visage.

Quelqu'un frappe.

Quelqu'un tire.

Quelqu'un détruit.

La seconde peut demeurer pendant des années incorporée au fonctionnement ordinaire d'une société : des inégalités évitables qui conditionnent la santé, le logement, l'éducation, les revenus et les possibilités offertes aux individus.

Une école sans professeur ne frappe pas un adolescent.

Un chauffage qui ne fonctionne pas ne tire pas au LBD.

Une salle de classe où règne une chaleur insupportable ne lance pas de grenade.

Une consultation médicale impossible à obtenir ne porte pas d'uniforme.

Un loyer inaccessible n'utilise pas de matraque.

Un salaire insuffisant ne laisse pas d'ecchymoses.

Et pourtant, toutes ces situations peuvent réduire les possibilités réelles de construire une vie digne.

C'est précisément là toute la force du concept de Galtung :

la violence structurelle peut devenir un paysage.

Et nous pouvons nous habituer au paysage.

Jusqu'à ce que ceux qui y vivent cessent de l'accepter. Où commence alors le conflit ?

Lorsqu'un élève bloque son lycée ou lorsqu'il perd des heures de cours depuis des mois ?

Lorsqu'un agriculteur place son tracteur sur une route ou lorsqu'il découvre que produire de la nourriture ne lui garantit plus de pouvoir vivre dignement ?

Lorsqu'une famille manifeste pour le logement ou lorsque conserver un toit absorbe une part insupportable de ses revenus ?

Lorsque les professionnels de santé descendent dans la rue ou lorsque patients et soignants supportent depuis des années des services soumis à d'immenses tensions ?

La violence visible peut n'être que le dernier chapitre d'une histoire beaucoup plus longue.

Et pourtant, c'est précisément à ce moment-là que la caméra arrive généralement.

Nous voyons la vitre brisée, mais pas les années qui l'ont précédée.

La barricade, mais pas la salle de classe dégradée.

Le tracteur bloquant l'autoroute, mais pas les comptes de l'agriculteur.

L'adolescent face à la police, mais pas les heures de cours perdues.

Trente secondes de désordre peuvent finir par expliquer, aux yeux de millions de spectateurs, plusieurs années de frustrations.

Et la protestation apparaît alors comme l'origine du conflit, quand elle ne constitue peut-être que le moment où celui-ci est devenu visible.

Quatre piliers de la véritable sécurité

Peut-être avons-nous excessivement réduit la signification du mot sécurité.

La sécurité ne se résume pas à la police, aux frontières, aux caméras, aux prisons ou aux armées.

Il existe une autre sécurité, quotidienne et profondément humaine, qui repose sur quatre piliers : la santé, le logement, l'éducation et l'agriculture-alimentation.

La santé, parce que personne ne peut se sentir protégé si tomber malade signifie ne pas pouvoir être soigné.

Le logement, parce qu'il est difficile d'envisager une quelconque stabilité sans un lieu digne et économiquement soutenable où vivre.

L'éducation, parce que c'est là que se construisent les possibilités futures ainsi qu'une part essentielle de l'égalité démocratique.

L'agriculture, parce qu'aucune société ne peut oublier ceux qui produisent sa nourriture sans compromettre sa propre souveraineté alimentaire.

Il ne s'agit pas simplement de postes budgétaires.

Il s'agit d'infrastructures humaines.

Maricarmen : lorsqu'une maison signifie bien davantage que quatre murs

Une autre image nous vient d'Espagne. Ce n'est pas celle d'un adolescent. C'est celle d'une femme de 87 ans :

María del Carmen « Maricarmen » Abascal.

Elle avait vécu pendant environ sept décennies dans le même appartement du quartier madrilène du Retiro. Le 23 septembre 2026, elle a été expulsée après des années de conflit autour de son contrat de location. Elle a quitté son domicile sur une civière. Pendant des heures, voisins et militants ont tenté de l'accompagner et d'empêcher l'expulsion. L'affaire a nourri une mobilisation qui a atteint la Puerta del Sol et s'est transformée en une protestation plus large en faveur du droit au logement.

Un accord a ensuite été trouvé qui aurait permis son retour avec un nouveau loyer proche de celui qu'elle payait auparavant. Elle n'a pas pu en bénéficier : Maricarmen est décédée le 7 octobre 2026.

Son histoire est devenue quelque chose de plus vaste qu'un litige immobilier. Une femme de 87 ans a replacé au centre de la conversation espagnole une question qui traverse également cette analyse française : peut-on qualifier de sûre une société dans laquelle une personne peut atteindre la vieillesse sans avoir la sécurité de savoir où elle vivra ?

L'un de nos quatre piliers réapparaît ici : le logement. Et Galtung réapparaît lui aussi. Une expulsion possède une dimension visible — policiers, commission judiciaire, porte, civière, voisins manifestant —, mais derrière elle existent des structures moins visibles : marché immobilier, législation, propriété, loyers, salaires et inégalités dans l'accès au logement.

C'est pourquoi le logement ne saurait être réduit à une simple marchandise. Avant d'être un investissement, il est un refuge. Avant d'être un actif financier, il est un foyer. Avant d'être une source de rentabilité, il est une condition matérielle de l'existence.

Maricarmen avait 87 ans. Les lycéens français en ont quatorze, quinze, seize ou dix-sept. Les âges semblent séparer complètement ces deux histoires. En réalité, une même question les relie : que se passe-t-il lorsque le citoyen découvre que ce qu'il considèrerait comme un droit fondamental dépend de structures sur lesquelles il exerce de moins en moins de contrôle ?

Des ronds-points aux tracteurs, et des tracteurs aux lycées

Les mobilisations actuelles ne sont pas davantage apparues sur un territoire social vierge.

En 2018 sont arrivés les Gilets jaunes.

Le mouvement a commencé autour de la question des carburants, mais il a rapidement exprimé des préoccupations bien plus profondes : pouvoir d'achat, fiscalité, mobilité, inégalités territoriales, services publics et sentiment que travailler ne permet pas toujours de vivre dignement.

Puis sont venus les agriculteurs.

Les tracteurs ont occupé les routes et les accès aux villes.

Leurs revendications étaient diverses : revenus, reconnaissance, bureaucratie, concurrence, fiscalité, transition écologique et survie des exploitations.

Et maintenant viennent les élèves.

D'abord, ce furent les ronds-points.

Puis les tracteurs. Maintenant, les portes des lycées.

Il ne s'agit pas du même mouvement et ils n'appartiennent pas nécessairement aux mêmes familles politiques.

Mais tous permettent de formuler une question commune :

que se passe-t-il lorsque différents secteurs d'une société commencent à éprouver le sentiment que les structures censées leur assurer une certaine stabilité ne répondent plus suffisamment ?

Les citoyens peuvent travailler, payer des impôts, voter, élever leurs enfants, respecter les procédures, écrire des lettres, attendre des réformes et faire confiance aux institutions pendant des années.

Mais la patience citoyenne ne doit pas être confondue avec la stupidité.

Lorsqu'une partie de la population finit par occuper un rond-point, une route ou l'entrée d'une école, la première question démocratique ne devrait peut-être pas être uniquement de savoir comment l'en déloger.

Elle devrait être :

pourquoi en est-elle arrivée là ?

Policiers en civil et figure de l'agent provocateur

Il existe en outre une dimension particulièrement sensible : la présence de policiers en civil au sein des manifestations.

La présence d'agents en civil dans les mobilisations françaises est une pratique reconnue. Leur fonction peut consister à observer, à identifier les auteurs d'infractions et à transmettre des informations aux unités en uniforme.

Tout autre est la question, radicalement différente, de la figure historique de l'agent provocateur : l'infiltré qui participe à des actes illégaux, les encourage ou les provoque, actes qui peuvent ensuite être attribués au mouvement dans lequel il s'est introduit.

Des contenus audiovisuels diffusés sur les réseaux pendant les manifestations actuelles montrent des individus présentés, par ceux qui publient les images, comme des agents infiltrés participant à des situations d'affrontement et de dégradation. Ces contenus méritent d'être examinés dans leur séquence complète : qui agit, que fait la personne avant et après, avec qui communique-t-elle et vers où se dirige-t-elle ? Car si une mobilisation commence en parlant d'éducation et finit par n'apparaître à la télévision qu'à travers des vitrines détruites, quelque chose de fondamental s'est produit :

la question « que réclament les élèves ? » a été remplacée par « comment rétablir l'ordre ? »

Tel est l'immense pouvoir politique des images de violence.

La présence d'un agent en civil ne démontre pas, à elle seule, l'existence d'une provocation. Mais ce constat ne doit pas non plus servir à empêcher l'examen d'épisodes concrets.

La question demeure ouverte :

qui produit certaines scènes de violence, qui les amplifie et qui finit par bénéficier du récit construit autour d'elles ?

Lorsque les adultes décident de mettre leur corps en jeu

Face à la mobilisation française apparaît une autre image importante : les jeunes ne sont pas complètement seuls.

Enseignants, parents, syndicats, avocats, responsables politiques, autorités locales et citoyens ont commencé à les accompagner. Jean-Luc Mélenchon, dirigeant de La France insoumise, a demandé aux militants et aux représentants de s'interposer face à ce qu'il a qualifié de violence policière. Il a ensuite également insisté sur la nécessité de la non-violence et de la discipline au sein du mouvement.

La seconde partie est aussi importante que la première. Protéger un jeune ne signifie pas l'encourager à détruire. Cela signifie empêcher que la violence — d'où qu'elle vienne — finisse par dévorer la légitimité de ce qu'il revendique.

Des députés de La France insoumise, parmi lesquels Louis Boyard, se sont physiquement rendus dans les mobilisations. Bally Bagayoko, maire de Saint-Denis, l'a également fait ; on l'a vu intervenir personnellement dans des situations de tension, notamment en éteignant un feu et en se plaçant entre des élèves et les forces de l'ordre.

Nous pouvons partager ou rejeter leurs positions politiques. Cela relève du débat démocratique.

Mais il existe un geste qui mérite d'être observé indépendamment de toute préférence partisane : interposer son propre corps entre un mineur et une situation considérée comme dangereuse constitue une manière concrète d'assumer une responsabilité politique.

Un député ne devrait pas exister uniquement au sein de l'Assemblée. Un maire ne se contente pas d'administrer des rues. Lorsqu'une crise atteint physiquement ses citoyens, la représentation politique peut retrouver son sens le plus ancien : être présente.

Enseignants, parents, avocats et pompiers : un autre visage des institutions

Il serait injuste de construire cette analyse comme si l'ensemble des institutions françaises se trouvait face aux jeunes. Il existe aussi des professionnels, des associations et des citoyens qui ont décidé de les accompagner, de défendre leurs droits ou d'éviter qu'ils ne restent seuls face à des situations de tension.

Les enseignants ont participé aux mobilisations et beaucoup partagent des revendications liées aux personnels, aux ressources, aux infrastructures et aux conditions d'enseignement. Les parents ont accompagné leurs enfants et exprimé leur inquiétude tant au sujet des conditions éducatives que de leur sécurité physique.

Il y a aussi les avocats. Le Syndicat des Avocats de France a diffusé des orientations juridiques destinées spécifiquement aux lycéens participant aux manifestations : comment réagir lors d'un contrôle de police, quels droits existent lors d'une interpellation et d'une garde à vue, et quelles garanties juridiques continuent de protéger un mineur, y compris au cœur d'une mobilisation.

Dans cette dimension d'accompagnement juridique, il convient également de mentionner Mohamed Haïte, dont la participation à la défense et à la protection juridique des jeunes fait partie de la documentation publique disponible pour cet essai.

Sa présence acquiert ici une signification qui dépasse une personne particulière. L'avocat apparaît comme une troisième figure située entre le manifestant et le pouvoir coercitif de l'État. Il n'est pas là pour déclarer par avance innocent tout manifestant. Il n'est pas davantage là pour transformer toute intervention policière en abus. Il est là pour rappeler une chose élémentaire : l'État de droit ne disparaît pas lorsqu'une manifestation commence.

Au contraire : c'est précisément dans les situations de tension que ses garanties deviennent encore plus nécessaires. Lorsque celui qui se trouve devant les forces de sécurité a quatorze, quinze, seize ou dix-sept ans, cette responsabilité revêt une importance encore plus grande.

Un mineur interpellé demeure un mineur. Un élève accusé conserve son droit à la défense. Une personne placée en garde à vue conserve ses droits. Et une démocratie reste soumise à ses propres lois même lorsqu'elle cherche à rétablir l'ordre.

C'est pourquoi la présence d'avocats et d'organisations juridiques autour de ces mobilisations doit faire partie de l'histoire que nous racontons.

À leurs côtés apparaissent les sapeurs-pompiers. Au cours de journées marquées par des incendies, des affrontements et des blessés, les pompiers français sont intervenus là où leur mission les place :

en éteignant les incendies, en sécurisant les espaces et en portant secours à ceux qui ont besoin d'assistance.

Nous n'avons pas besoin de leur attribuer une position politique. Leur signification est peut-être plus profonde précisément parce qu'elle n'en dépend pas. Tandis que les uns protestent et que les autres maintiennent l'ordre, quelqu'un doit courir vers celui qui est blessé.

Le pompier représente alors une autre dimension des institutions : non pas l'institution qui surveille, non pas celle qui interpelle, non pas celle qui disperse, mais celle qui porte secours.

Une critique sérieuse de certaines actions de l'État ne saurait se transformer en condamnation indiscriminée de chaque personne travaillant au sein de ses institutions. Il existe des enseignants, des avocats, des pompiers, des médecins, des fonctionnaires, des magistrats et aussi des policiers qui peuvent exercer leur profession avec conscience et responsabilité.

Cette réflexion s'adresse tout particulièrement, au sein des lycées, aux services de scolarité et de vie scolaire, aux secrétariats administratifs, aux responsables et coordinateurs pédagogiques, aux professeurs principaux ainsi qu'aux équipes de direction. Parce qu'ils se trouvent souvent au point de rencontre entre l'institution, l'élève et sa famille, leur manière d'accueillir, d'expliquer, d'orienter et de décider donne une traduction concrète aux principes d'égalité, de dignité et de service public évoqués dans cet essai.

Réflexion sur la responsabilité d'éduquer, d'écouter et de servir

Être professeur est bien davantage que transmettre des connaissances. C'est accepter une responsabilité envers des personnes, une communauté éducative et, d'une certaine manière, envers la société.

Lorsque cette responsabilité s'accompagne d'une fonction de coordination, d'autorité ou de décision, elle acquiert une dimension supplémentaire. Une fonction ne rend pas une personne plus importante que les autres : elle lui confie une responsabilité plus grande à leur égard.

L'autorité institutionnelle trouve peut-être l'une de ses expressions les plus nobles dans la capacité d'écouter, d'orienter, d'expliquer et d'accompagner. Elle ne perd rien de sa valeur lorsqu'elle se rend accessible ; elle manifeste, au contraire, pleinement sa raison d'être.

Une responsabilité institutionnelle n'est pas destinée à établir une supériorité entre celui qui exerce une fonction et celui qui sollicite son intervention. Elle ne devrait pas davantage créer une relation dans laquelle l'un attend de l'autre complaisance, effacement ou soumission. Les fonctions peuvent être différentes, les responsabilités peuvent être différentes, mais la dignité des personnes demeure égale.

Il existe ainsi une distinction essentielle entre la hiérarchie des fonctions, nécessaire au fonctionnement d'une institution, et la hiérarchie des personnes, qui n'a pas sa place dans une relation fondée sur le respect.

Celui qui accueille et celui qui demande à être accueilli ne sont pas deux personnes de valeur différente. Ils se rencontrent simplement, à un moment donné, dans des rôles différents. L'un dispose d'une responsabilité institutionnelle ; l'autre vient exercer un droit, demander une orientation, chercher une réponse ou comprendre une procédure.

Et peut-être est-ce précisément là que l'autorité prend toute sa noblesse : lorsqu'elle n'a pas besoin de rappeler sa position pour être reconnue, parce que sa légitimité se manifeste naturellement par la qualité de son service, de son écoute et de son discernement.

Dans une société, nous sommes tour à tour ceux qui orientent et ceux qui ont besoin d'être orientés, ceux qui accompagnent et ceux qui demandent à être accompagnés. Nous nous servons ainsi mutuellement. Cette réciprocité n'amointrit personne : elle constitue au contraire l'une des expressions les plus profondément humaines de la vie en communauté.

Elle rejoint également un principe au cœur de l'idéal républicain français : l'égalité. Une égalité qui n'efface ni les fonctions ni les responsabilités, mais qui rappelle que derrière chaque fonction demeure une personne et que devant elle se trouve une autre personne, porteuse de la même dignité.

Écouter ne signifie pas nécessairement accepter une demande, ni donner raison à celui qui la formule. Écouter signifie reconnaître son interlocuteur, lui permettre de comprendre une décision, une procédure ou une limite, et préserver ainsi la qualité du dialogue.

Dans le domaine de l'éducation, cette responsabilité prend une signification particulière. Derrière un dossier, un formulaire, une difficulté ou une démarche administrative, il y a toujours un élève, une famille, une histoire et parfois une situation de fragilité qui mérite attention.

Chaque élève et chaque famille devraient pouvoir trouver dans l'institution scolaire la même qualité d'écoute, de considération et de respect, quelles que soient leur histoire, leur origine ou leur situation personnelle. L'égalité de traitement et la dignité accordée à chacun constituent aussi une manière concrète de faire vivre les valeurs de l'éducation.

Servir la communauté éducative ne signifie pas tout accepter ni tout résoudre. Cela signifie exercer sa responsabilité avec discernement, humanité, équité et conscience de l'impact que peuvent avoir nos paroles, notre disponibilité et nos décisions sur le parcours d'une personne.

Les fonctions, les titres et les responsabilités institutionnelles sont nécessairement temporaires. Un jour, nous les quittons et quelqu'un d'autre les exerce à son tour.

Ce qui demeure davantage est la trace humaine laissée par notre manière d'avoir exercé cette responsabilité : la façon dont nous avons accueilli, écouté, expliqué, orienté et respecté les personnes qui se sont adressées à nous.

Une fonction n'est donc pas seulement un poste que l'on occupe. Elle est aussi une mission qui nous est confiée.

Et plus cette mission comporte de responsabilités, plus elle offre une occasion de servir.

Les fonctions passent.

La dignité avec laquelle nous avons traité les autres demeure.

L'autorité véritable n'a pas besoin d'abaisser pour s'élever.

Et le respect que nous accordons est souvent celui dont notre fonction gardera la mémoire.

La conscience peut aussi exister sous l'uniforme

Parmi les matériaux et témoignages réunis pour ce travail figurent des cas de policiers ayant manifesté leur désaccord avec certaines pratiques, ainsi que des références à des agents qui auraient préféré se retirer, refuser de participer, voire abandonner leurs fonctions plutôt que d'intervenir d'une manière incompatible avec leur conscience.

Ces témoignages sont conservés dans l'essai comme faisant partie de la documentation de l'auteur et comme une piste nécessitant une identification et une contextualisation individuelles en vue d'une éventuelle publication documentaire.

Leur importance philosophique est considérable. Un uniforme n'abolit pas la conscience. Un ordre n'abolit pas automatiquement la responsabilité individuelle. L'obéissance professionnelle ne devrait pas davantage signifier la disparition du jugement moral.

Le policier est lui aussi un citoyen. Il peut s'interroger sur la proportionnalité de ce qui lui est ordonné. Il peut éprouver un conflit entre discipline institutionnelle et conscience. Il peut distinguer entre protéger la population et exercer une force qu'il considère inutile ou disproportionnée.

Cette tension appartient à l'une des questions les plus anciennes de l'éthique politique : jusqu'où va le devoir d'obéir lorsque la conscience individuelle considère un ordre comme injuste ?

L'existence de policiers qui mettent en question certaines pratiques empêcherait également une simplification dangereuse. Il n'existe pas seulement des « jeunes contre les policiers ». Au sein de chaque groupe existent des personnes, des décisions et des responsabilités différentes. Les institutions ne sont pas non plus moralement homogènes.

Gramsci et la bataille pour expliquer ce qui se passe

Antonio Gramsci acquiert ici une étonnante actualité.

Pour Gramsci, le pouvoir moderne ne fonctionne pas uniquement par la coercition. Il fonctionne également par l'hégémonie : par la capacité à transformer une interprétation déterminée de la réalité en sens commun.

Contrôler physiquement une manifestation ne constitue qu'une partie du conflit.

L'autre consiste à parvenir à la définir.

S'agit-il d'élèves réclamant une éducation ?

De jeunes manipulés ?

De citoyens ?

De délinquants ?

De victimes ? De violents ?

Celui qui parvient à imposer les mots au moyen desquels une société interprète un événement conquiert une part essentielle de la bataille politique.

C'est pourquoi une vitrine brisée peut acquérir davantage de puissance communicationnelle que dix mille pancartes.

Lorsque le migrant devient une explication

Il existe en outre un autre personnage récurrent lorsque les sociétés européennes traversent des difficultés : le migrant.

Lorsque les logements manquent, que les hôpitaux sont saturés, que certains établissements scolaires ont besoin de ressources ou que le pouvoir d'achat diminue, il devient politiquement tentant de proposer une explication simple à des problèmes structurels extraordinairement complexes.

L'ancien Front National, devenu Rassemblement National en 2018 et associé pendant des décennies à la famille Le Pen, a historiquement placé l'immigration et la « préférence nationale » au centre de son discours.

Une démocratie peut et doit débattre de l'immigration, des frontières, de la légalité, de l'intégration, des capacités d'accueil, des droits et des obligations.

Transformer l'étranger en bouc émissaire est une toute autre chose.

Car derrière le mot « immigré » existent des millions de réalités différentes.

Il y a celui qui travaille dans le bâtiment, l'agriculture, la restauration, le nettoyage, les transports ou les métiers du soin.

Il y a le médecin, le chercheur, l'entrepreneur et l'étudiant.

Des personnes qui travaillent, consomment, paient des loyers, cotisent et acquittent des impôts selon leur situation.

Cela ne signifie pas nier que l'immigration entraîne aussi des coûts publics, des difficultés d'intégration et des défis politiques.

Cela signifie refuser de réduire une réalité complexe à une caricature électoralement utile.

La question fondamentale demeure : quelles décisions structurelles expliquent réellement les difficultés de la santé, du logement, de l'éducation ou du pouvoir d'achat ?

Accuser l'étranger peut être politiquement plus simple que d'y répondre.

APADHE : lorsqu'un droit existe sur le papier

Il existe, au sein même de l'éducation française, un exemple moins spectaculaire mais profondément révélateur : l'APADHE — Accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école.

Son principe est d'une importance considérable. Un élève qui, en raison d'une maladie, d'un accident ou d'une autre situation de santé, ne peut temporairement se rendre dans son établissement ne doit pas pour autant perdre son droit à l'éducation.

Le dispositif est conçu pour maintenir la continuité scolaire, limiter les ruptures éducatives, préserver le lien social entre l'élève, la famille, l'établissement et les professionnels de santé, puis faciliter le retour de l'élève en classe. L'Éducation nationale inscrit cet accompagnement dans sa politique en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers ; dans le Tarn-et-Garonne et au sein de l'Académie de Toulouse existent une coordination, des procédures et des formulaires.

C'est précisément pourquoi nous devons formuler une autre question fondamentale : suffit-il qu'un droit existe administrativement pour considérer qu'il est garanti ?

Non.

Un droit n'est véritablement effectif que lorsque la personne qui remplit les conditions peut y accéder dans un délai raisonnable et recevoir ce que la norme promet.

Si un élève malade reste pendant des semaines ou des mois sans accompagnement pédagogique alors qu'il en a besoin, l'existence d'un formulaire ne résout pas son exclusion éducative. S'il existe en Occitanie des cas concrets dans lesquels l'APADHE n'a pas donné lieu à une prestation effective, ces cas doivent être documentés, car ils montrent la distance entre droit formel et droit réel.

Les élèves français ne réclament pas seulement des lois affirmant qu'ils ont droit à l'éducation. Ils réclament que l'éducation existe matériellement lorsqu'ils entrent en classe — ou lorsqu'une maladie les empêche d'y entrer.

Dussel : regarder depuis ceux qui supportent les conséquences

Le philosophe Enrique Dussel, l'un des fondateurs de la Philosophie de la Libération, a proposé d'évaluer les systèmes également depuis ceux qui en subissent les conséquences négatives.

Cela ne signifie pas que celui qui souffre a automatiquement raison.

Cela signifie qu'une société ne peut être évaluée exclusivement depuis le point de vue de ceux qui y vivent confortablement.

Il faut aussi la regarder depuis la salle des urgences.

Depuis la liste d'attente pour un logement.

Depuis les campagnes.

Depuis la salle de classe sans professeur.

Depuis l'élève qui a froid.

Depuis celui qui tente de se concentrer tout en supportant une chaleur excessive.

Depuis le travailleur dont le salaire ne suffit pas.

Depuis le migrant transformé en explication de problèmes qu'il n'a pas créés.

Depuis l'adolescent blessé au cours d'une manifestation.

Depuis l'élève malade qui a besoin d'une continuité éducative grâce à l'APADHE.

Depuis Maricarmen quittant sur une civière le logement où elle avait vécu pendant des décennies.

Penser depuis ces lieux ne signifie pas abandonner la rationalité.

Cela signifie élargir le lieu depuis lequel nous raisonnons.

Allemagne : lorsque dire « non » peut aussi être un acte de citoyenneté

Regarder au-delà de la France ne signifie pas abandonner notre objet d'étude. Cela permet de mieux comprendre la génération qui se trouve devant nous.

Depuis le début de l'année 2026, les jeunes Allemands âgés de 18 ans reçoivent un questionnaire de la Bundeswehr destiné à connaître leur aptitude et leur disposition à l'égard du service militaire. Pour les hommes, répondre est obligatoire ; pour les femmes, cela reste volontaire. Le nouveau modèle maintient initialement un service fondé sur le volontariat et préserve le droit constitutionnel à l'objection de conscience.

Un phénomène significatif est toutefois apparu. Jusqu'à la fin du mois d'avril, environ 28 % des jeunes hommes contactés n'avaient toujours pas répondu au questionnaire obligatoire.

Parallèlement, les demandes de reconnaissance du statut d'objecteur de conscience ont fortement augmenté, approchant plusieurs milliers au cours de l'année 2026.

Cela ne signifie pas que toute la jeunesse allemande rejette l'armée. De nombreux jeunes ont répondu et d'autres ont manifesté leur intérêt pour un service volontaire. Mais la signification du phénomène ne doit pas davantage être minimisée.

Dans une Europe qui parle de nouveau de réarmement, de menaces, de défense, de frontières et de guerres possibles, une partie de sa jeunesse rappelle quelque chose de fondamental : le corps du citoyen possède lui aussi une conscience.

L'objection de conscience ne constitue pas nécessairement une forme de lâcheté. Elle peut constituer une décision morale.

Une personne peut aimer son pays et se demander dans quelles circonstances elle serait prête à tuer ou à mourir pour lui. Elle peut reconnaître la nécessité légitime de la défense et néanmoins refuser personnellement d'utiliser des armes. Elle peut entendre le discours de la peur et décider de réfléchir avant d'obéir.

C'est là qu'apparaît une forme de désobéissance intelligente, réflexive et consciente lorsqu'elle s'exerce dans le cadre des mécanismes démocratiques et juridiques : non pas le rejet capricieux de toute obligation collective, mais la résistance de celui qui se demande où s'achève l'obéissance et où commence la responsabilité individuelle.

En France, certains jeunes demandent : quelle éducation nous offre-t-on ?

En Allemagne, d'autres demandent : que signifie défendre notre pays et jusqu'où sommes-nous disposés à engager notre propre corps pour le faire ?

Ce sont des questions différentes. Mais toutes deux rejettent une conception paternaliste du jeune comme un récipient vide dans lequel gouvernements, institutions, partis, médias ou algorithmes pourraient simplement introduire des instructions.

Penser de manière critique signifie aussi apprendre à dire oui lorsqu'il existe une conviction, et non lorsque la conscience exige une limite.

Montauban : lorsque la représentation de la guerre entre dans la ville

Alors que la France débat de l'éducation, de la sécurité, de la jeunesse et de l'autorité, une autre scène mérite d'être intégrée à cette réflexion.

Entre le 5 et le 8 octobre 2026, le 17e Régiment du Génie Parachutiste a conduit à Montauban l'exercice militaire Roccia 26. Environ 120 parachutistes ont participé à des manœuvres menées dans la ville et ses environs.

Il ne s'agissait pas seulement d'un entraînement à l'intérieur d'une caserne. Des militaires en tenue de combat et armés ont parcouru des espaces urbains ; des véhicules blindés et des drones ont été déployés ; des exercices de navigation sur le Tarn, de progression dans les égouts, de rappel ainsi qu'un assaut simulé dans un parking souterrain ont été réalisés.

Dans certains secteurs, des exercices avec des munitions à blanc, capables de produire des détonations et de la fumée sans employer de projectiles réels, ont été annoncés et effectués. Cet essai dispose en outre d'une source distincte des sources journalistiques : une documentation directe de l'auteur lui-même, comprenant des photographies et des vidéos réalisées aux abords de ces exercices.

La finalité officiellement déclarée de l'exercice est militaire et opérationnelle : entraîner le régiment dans différents scénarios et maintenir sa capacité d'intervention. Il n'existe aucun élément permettant d'établir un lien causal entre Roccia 26 et les mobilisations lycéennes, et il n'est nul besoin d'inventer un tel lien pour formuler la question véritablement intéressante.

Quel effet culturel produit l'introduction de la représentation de la guerre dans l'espace quotidien d'une ville ?

En termes strictement descriptifs, il s'agit d'un exercice militaire urbain. D'un point de vue sociologique, il peut être étudié comme une normalisation de la présence militaire dans l'espace civil. Dans une lecture critique, on peut avancer l'hypothèse d'une militarisation symbolique de l'espace public.

Cela ne signifie pas affirmer que Montauban est militarisée au sens politique, que l'armée a occupé la ville ou que l'exercice a été conçu pour intimider des élèves ou des manifestants. Cela signifie s'interroger sur l'effet produit sur une société lorsqu'elle s'habitue, visuellement et acoustiquement, aux uniformes de combat, aux armes, aux blindés, aux explosions simulées, aux assauts et aux manœuvres tactiques dans les lieux où les personnes achètent leur pain, conduisent leurs enfants à l'école, prennent un café ou se rendent à pied à leur travail.

La question mérite d'être posée : qu'apprend une société lorsqu'elle commence à s'habituer à la représentation de la guerre ?

Une Europe qui prépare des soldats et des jeunes qui s'interrogent sur leur avenir

C'est ici que l'Allemagne et Montauban se rencontrent symboliquement.

D'un côté, les États européens se préparent à des scénarios internationaux de plus en plus incertains. Ils accroissent leurs capacités militaires, réorganisent leurs systèmes de recrutement, entraînent leurs troupes et préparent les sociétés à envisager de nouveau la possibilité d'une guerre.

De l'autre, des jeunes demandent : et nous ? Qui décide du moment où nous devons combattre ? Qui définit la menace ? Que signifie défendre l'Europe ? Que signifie défendre la France ? Une défense nationale peut-elle exister tandis que l'éducation s'affaiblit ?

C'est peut-être là l'un des paradoxes les plus profonds de notre époque.

Un pays peut consacrer d'immenses ressources à se préparer à défendre son territoire contre une menace future et, dans le même temps, permettre que certains de ses jeunes étudient aujourd'hui sans professeur, dans le froid, sous une chaleur excessive ou dans des bâtiments dégradés.

Défendre une nation ne signifie pas seulement défendre ses frontières. Cela signifie aussi défendre les conditions qui font que vivre à l'intérieur de ces frontières en vaut la peine.

Une école digne est elle aussi une infrastructure stratégique. Un hôpital également. Un logement également. Une agriculture capable de produire de la nourriture également. La continuité éducative d'un élève malade également. Et une jeunesse capable de penser de manière critique avant d'obéir également.

Peut-être la force d'une démocratie ne devrait-elle pas se mesurer uniquement au nombre de citoyens disposés à la défendre les armes à la main. Elle peut aussi se mesurer au nombre de citoyens capables de lui demander, avant de le faire : que défendons-nous ?

Quatre-vingt mille jeunes à la recherche de quelque chose

Au milieu de ce paysage apparaît une image apparemment éloignée.

Le 25 septembre, environ 80 000 jeunes ont rempli le Stade de France, à Saint-Denis, pour rencontrer le pape Léon XIV.

Ils n'attendaient ni un match de football ni une vedette de la musique.

Ils se sont réunis autour de questions de foi, d'espérance, de vocation, de transcendance et de sens.

Les premières manifestations lycéennes avaient commencé quatre jours auparavant. Il n'existe donc aucun fondement permettant d'établir une relation causale entre les deux événements.

Mais leur proximité permet une autre réflexion.

Pendant des années, les jeunes ont été décrits comme une génération distraite, individualiste, prisonnière des écrans, dominée par les réseaux sociaux et dépolitisée.

Puis survient septembre 2026.

Quatre-vingt mille jeunes remplissent un stade à la recherche de sens.

Des milliers occupent ensuite les rues pour réclamer une éducation.

Ce ne sont pas nécessairement les mêmes jeunes.

Et c'est précisément là l'essentiel.

Une génération peut rechercher de nombreuses choses simultanément.

La transcendance.

La justice.

L'identité.

Des professeurs.

La communauté. Des possibilités.

Un avenir.

Au cours de son vol de retour, le 28 septembre, Léon XIV a déclaré qu'il était évident que ces jeunes étaient « à la recherche de quelque chose ».

Peut-être cette observation peut-elle être étendue au-delà de la religion.

Les réseaux sociaux peuvent aliéner, mais ils peuvent aussi mobiliser ; ils peuvent manipuler, mais ils peuvent aussi documenter ; ils peuvent isoler, mais ils peuvent aussi relier.

Et lorsque des milliers de jeunes quittent finalement l'écran et rassemblent leurs corps dans un stade, sur une place ou devant un lycée, la virtualité redevient présence.

Le corps redevient un argument

Quelque chose relie de manière surprenante toutes ces histoires : le corps.

Le corps du lycéen français devant son lycée. Le corps d'Eden frappé par une grenade. L'œil de Maël. La main perdue d'un adolescent à Lens.

Le corps du jeune Allemand qui se demande s'il devra un jour revêtir un uniforme et combattre.

Le corps de Maricarmen quittant sur une civière le logement où elle avait vécu pratiquement toute sa vie.

Le corps du député, du maire, du professeur ou du parent qui décide de se placer physiquement aux côtés des élèves.

Le corps du pompier qui court vers celui qui a besoin d'aide.

Le corps de l'avocat qui accompagne le mineur interpellé.

Le corps du militaire qui traverse une ville pendant un exercice de combat.

Et le corps de l'élève malade qui ne peut rejoindre son école et pour lequel l'APADHE devrait fonctionner.

Derrière les grandes abstractions — État, économie, défense, budget, propriété, ordre public — finit toujours par apparaître un être humain concret.

Un corps qui ressent le froid. La chaleur. La douleur. La peur. La maladie. L'espérance. Et aussi la dignité.

C'est pourquoi la politique ne peut être évaluée uniquement à l'aide de bilans comptables. Elle doit finalement se demander : que fait-elle de la vie concrète des personnes ?

Une génération qui ne veut pas être administrée comme un objet

Nous pouvons de nouveau regarder les jeunes Français, désormais dans un horizon européen plus large.

En France, ils bloquent des lycées et réclament une éducation. En Allemagne, certains exercent leur droit à l'objection de conscience ou manifestent une résistance face à un nouveau système d'enregistrement militaire. En Espagne, jeunes et personnes âgées ont occupé des espaces publics après l'expulsion d'une femme de 87 ans. À Montauban, l'armée s'exerce à des scénarios de combat urbain tandis que la vie quotidienne se poursuit autour d'elle.

Ce ne sont pas les mêmes mouvements. Il n'existe aucune organisation qui les relie. Ils n'ont pas besoin d'être reliés pour avoir du sens.

Ce qui existe, c'est une génération européenne qui commence à découvrir que les grandes décisions concernant l'éducation, le logement, la guerre, le travail, la sécurité et l'avenir finiront par se matérialiser sur ses propres corps.

C'est pourquoi nous devons abandonner la caricature du jeune comme créature passive manipulée par un écran.

Un jeune peut être manipulé. Un adulte peut l'être également. Mais il peut aussi observer, comparer, douter, s'organiser, désobéir, proposer, décider et penser.

C'est précisément cette jeunesse qu'une démocratie devrait souhaiter : non pas une génération obéissante par réflexe ; pas davantage une génération rebelle par réflexe ; mais une génération capable de demander : pourquoi ? Puis : dans quel but ? Et enfin : qui a décidé cela en notre nom ?

La peur comme effet politique

Il existe enfin une autre dimension qui ne peut être ignorée.

La force n'agit pas seulement sur le corps qui reçoit un impact.

Elle agit aussi sur celui qui regarde.

Lorsqu'un adolescent voit un autre adolescent avec la mâchoire fracassée, ayant perdu un œil ou une main, des interpellations violentes ou un déploiement policier extraordinaire devant une école, un effet inévitable peut apparaître :

la peur.

Démontrer que la production de cette peur constitue une stratégie délibérée exige des éléments de preuve spécifiques.

Mais analyser son effet intimidant est indispensable.

Le message perçu peut être simple :

« Si tu participes, cela peut aussi t'arriver. » Et le droit de manifester peut alors continuer d'exister juridiquement tandis que son exercice devient matériellement plus intimidant.

La violence première

Nous pouvons alors revenir à notre question initiale.

Que signifie parler d'une violence première ?

Cela ne signifie pas justifier les jets de pierres contre des policiers, les incendies, les dégradations ou les agressions.

Une injustice ne confère pas automatiquement le droit d'en produire une autre.

Cela signifie quelque chose de plus profond :

la chronologie morale d'un conflit ne commence pas nécessairement avec sa première image violente.

Elle peut avoir commencé des années auparavant.

Dans un hôpital affaibli.

Dans un logement inaccessible.

Dans un salaire insuffisant.

Dans l'épuisement d'un agriculteur.

Dans une salle de classe sans professeur.

Dans un chauffage qui ne fonctionne pas.

Dans une école incapable de protéger de la chaleur.

Dans des inégalités territoriales devenues normales.

La violence structurelle ne brise pas toujours les os.

Elle peut briser les attentes. Elle ne tire pas toujours.

Elle peut fermer des possibilités.

Elle n'emprisonne pas nécessairement.

Elle peut réduire silencieusement l'horizon d'une vie.

Jusqu'à ce que ceux qui vivent au sein de ces structures décident de devenir visibles.

Le centre demeure la France

Après l'Allemagne, l'Espagne, Maricarmen, Montauban, les avocats, Mohamed Haite, les pompiers, les enseignants, les parents et les représentants politiques, nous devons revenir exactement à l'endroit où cet essai a commencé : devant la porte d'un lycée français.

Car c'est toujours là que se situe notre centre.

Un adolescent devant son établissement dit quelque chose d'extraordinairement simple : je veux étudier dans des conditions dignes.

Il ne demande pas un privilège. Il rappelle une promesse républicaine.

Il peut se tromper dans sa manière de protester. Il peut se laisser entraîner par d'autres. Il peut commettre des excès. Mais rien de tout cela ne supprime la question originelle.

Y a-t-il des professeurs ? Les classes ont-elles des effectifs raisonnables ? Les bâtiments permettent-ils d'apprendre ? Y a-t-il du chauffage lorsqu'il fait froid ? Les conditions sont-elles supportables lorsqu'arrive la chaleur ? Un élève malade peut-il poursuivre ses études depuis son domicile ou depuis un hôpital ?

Peut-il ensuite accéder à l'enseignement supérieur sans avoir le sentiment que son origine territoriale ou sociale a déterminé d'avance son destin ?

Voilà les interrogations qu'aucune grenade, aucune arrestation, aucune vitrine brisée et aucune bataille partisane ne devraient parvenir à effacer.

La question n'est pas de savoir comment faire pour que les jeunes se taisent de nouveau. La question est de savoir ce que la France fera de ce que ses jeunes ont décidé de lui dire.

La France face à son miroir

Le contexte politique et budgétaire accentue la pression, sans déterminer à lui seul l'issue des mobilisations. Selon le baromètre Elabe d'octobre 2026 réalisé pour Les Échos, 17 % des personnes interrogées déclaraient faire confiance à Emmanuel Macron pour affronter efficacement les principaux problèmes du pays ; cette proportion atteignait 29 % parmi ses électeurs du second tour de l'élection présidentielle. Il s'agit d'indicateurs de confiance issus d'une enquête précise, et non d'une mesure universelle de « popularité » ou d'une preuve des choix électoraux de 2027. Par ailleurs, l'INSEE situait la dette publique française à 119,0 % du PIB à la fin du deuxième trimestre 2026. La contrainte budgétaire est réelle, mais elle ne permet pas d'affirmer qu'aucune solution finançable n'existe : le gouvernement a annoncé l'examen du remplacement des enseignants absents, des conditions matérielles des établissements et de la durée des journées scolaires.

Une démocratie ne démontre pas sa force en obtenant des rues vides.

Elle la démontre en étant capable d'entendre pourquoi ses citoyens ont décidé de les occuper.

Les Gilets jaunes ont parlé depuis les ronds-points.

Les agriculteurs depuis leurs tracteurs.

Les professionnels de santé depuis les hôpitaux et les services d'urgence.

Les familles depuis leurs difficultés à accéder à un logement.

Les migrants travaillent souvent depuis des lieux invisibles tandis que d'autres parlent politiquement à leur sujet.

Et maintenant, les élèves parlent depuis les portes de leurs lycées.

La France se trouve donc face à quelque chose de plus profond qu'une crise momentanée d'ordre public.

Elle se trouve face à une génération qui découvre sa condition d'acteur social et historique.

Gramsci nous rappelle qu'il existe une bataille pour définir la signification des événements.

Galtung nous oblige à observer la violence qui ne fait pas toujours couler le sang. Dussel nous invite à regarder une société depuis ceux qui subissent les conséquences négatives de ses structures.

Et les jeunes Français ajoutent quelque chose de plus :

être présent, c'est aussi penser.

Peut-être que, dans quelques années, nous ne nous souviendrons pas exactement du nombre de conteneurs qui ont brûlé au cours de ces semaines.

Mais certaines images demeureront probablement.

Un garçon de 14 ans à la mâchoire fracassée.

Un adolescent qui a perdu l'usage d'un œil.

Un autre qui a perdu une main.

Des milliers d'élèves devant leurs établissements.

Des enseignants et des parents marchant à leurs côtés.

Et, quelques jours auparavant, 80 000 jeunes remplissant le Stade de France.

Ce ne sont pas des images contradictoires.

Ce sont les images d'une génération en quête.

En quête d'éducation.

En quête de reconnaissance.

En quête de justice.

En quête de spiritualité.

En quête d'appartenance.

En quête d'avenir. La France, terre qui a fait de mots tels que liberté, égalité et fraternité des références universelles, se trouve de nouveau confrontée à la distance qui peut exister entre les principes proclamés et les conditions concrètes dans lesquelles vivent ses citoyens.

C'est pourquoi la question décisive ne devrait pas être uniquement de savoir comment faire pour que les élèves quittent les rues.

Elle devrait être :

quelle société sommes-nous en train de construire pour ceux qui devront l'habiter demain ?

Faire revenir les jeunes dans les salles de classe ne peut être le seul objectif.

Il faut faire en sorte que, lorsqu'ils y retournent, ils y trouvent des professeurs, des bâtiments dignes, du chauffage lorsqu'il fait froid, des conditions supportables lorsqu'il fait chaud, l'égalité des chances et la certitude que leur éducation constitue une priorité collective.

Une société qui écoute ses jeunes ne perd pas son autorité.

Elle gagne un avenir.

Et une jeunesse qui s'organise, questionne, proteste, cherche du sens et refuse de demeurer simple spectatrice ne constitue pas nécessairement une menace pour la démocratie.

Elle peut représenter quelque chose de bien plus porteur d'espoir :

la démonstration qu'elle croit encore suffisamment en elle pour exiger qu'elle tienne ses promesses.

REPENSER LA FRANCE, RÉFLÉCHIR À L'EUROPE, RÉORGANISER LE MONDE : UNE NOUVELLE CIVILISATION EST POSSIBLE

L'essai qui a commencé devant la porte d'un lycée français ne s'achève pas là. Son point de départ demeure l'éducation et la dignité des jeunes, mais les questions qu'il soulève obligent à élargir l'échelle : repenser la France, réfléchir à l'Europe et réorganiser nos priorités dans le monde. Il ne s'agit pas de trois slogans sans lien entre eux, mais de trois mouvements de la pensée. Le premier confronte les principes de la République française à la vie concrète de ses habitants ; le deuxième examine les responsabilités communes et les différences historiques du continent ; le troisième s'interroge sur l'ordre des priorités dont la coexistence humaine a besoin.

Repenser la France ne signifie pas la rejeter. Cela signifie prendre au sérieux sa promesse de liberté, d'égalité et de fraternité. Quelle valeur pratique cette promesse possède-t-elle si un élève perd des heures de cours faute de professeurs, si une maladie interrompt son éducation, si une famille ne dispose pas d'un logement accessible ou si la sécurité ne se mesure qu'à la capacité de surveillance et non à la possibilité de vivre dignement ? Repenser est un exercice de fidélité critique : préserver ce qui a de la valeur, reconnaître les contradictions et transformer ce qui empêche de réaliser les idéaux proclamés.

Réfléchir à l'Europe implique de constater que les questions françaises dialoguent avec d'autres. Maricarmen, en Espagne, rend visible la fragilité du logement ; de jeunes Allemands soulèvent des interrogations sur l'objection de conscience et la défense ; l'exercice militaire urbain de Montauban invite à étudier la présence symbolique de la guerre dans la vie civile. Il ne s'agit pas d'épisodes identiques et ils ne relèvent pas d'une cause unique. Leur relation est analytique : ils nous obligent à discuter de ce que signifie protéger une société. L'Europe peut-elle aspirer à n'être qu'un marché, une forteresse géopolitique ou une puissance militaire ? Ou doit-elle également se comprendre comme une communauté qui protège l'éducation, la santé, le logement, l'alimentation, la paix et la dignité ?

La Belgique offre désormais un contrepoint européen vérifiable. Depuis le 1er octobre 2026, des mobilisations lycéennes se déroulent en Belgique francophone, notamment à Liège et à Bruxelles. Si elles coïncident avec la contestation française et s'accompagnent de manifestations de solidarité, les élèves belges soulignent la spécificité de leurs revendications : ils s'opposent à des réformes éducatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment à des restrictions budgétaires, à des modifications de la charge d'enseignement et au renchérissement des études supérieures. Cette concomitance ne démontre ni une direction commune ni une contagion mécanique.

À Liège, des manifestations, des dégradations de commerces — notamment des vitrines de la Fnac —, des incendies de mobilier urbain, des interventions policières et la fermeture temporaire de la gare des Guillemins pour des raisons de sécurité ont été documentés. Le bourgmestre Willy Demeyer a pris un arrêté interdisant temporairement les rassemblements de plus de trois personnes dans les espaces publics de la ville, du 8 octobre à 6 heures au 16 octobre à 23 h 59, avec des exceptions expressément prévues. Il ne s'agit donc pas d'une interdiction absolue de toute réunion. À Bruxelles, des blocages d'établissements et des manifestations ont également eu lieu ; les sources distinguent les épisodes pacifiques des violences observées à Liège. Ces

événements élargissent l'interrogation de cet essai : comment répondre à des revendications éducatives légitimes sans assimiler l'ensemble des manifestants aux auteurs de violences ?

Réorganiser le monde ne signifie pas attribuer à une nation, à un parti ou à une idéologie le droit d'imposer aux autres un ordre universel. Cela signifie réorganiser nos priorités et les relations entre les fins et les moyens. L'économie, les États, les institutions et la défense sont nécessaires ; la question est de savoir à quoi ils servent. Dans une perspective humaniste, la vie, la dignité, les communautés et le soin apporté au monde naturel doivent orienter les décisions

institutionnelles, et non devenir de simples variables qui leur seraient subordonnées. Ce renversement de perspective entre en dialogue avec la critique de la violence structurelle de Johan Galtung, la réflexion d'Antonio Gramsci sur l'hégémonie et le sens commun, ainsi qu'avec l'éthique de la libération d'Enrique Dussel, qui invite à évaluer un système également depuis le point de vue de ceux qui en supportent les conséquences négatives.

UN ANTÉCÉDENT CONCRET : LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'UNIVERSITÉ DE L'EAU ET DE LA TERRE OCCITANIE

Cette réflexion n'est pas née uniquement des événements de septembre et d'octobre 2026. L'association Université de l'eau et de la terre Occitanie a organisé, en octobre 2025, à l'Ancien Collège de Montauban (France), le congrès international « Nouvelles pédagogies intégrales orientées vers la construction d'une nouvelle civilisation », avec la participation, selon la documentation de l'association elle-même, de plus de douze délégués provenant de différents pays d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique.

Le titre a suscité une réaction compréhensible : certaines personnes de bonne volonté considéraient que parler de construire une nouvelle civilisation était trop ambitieux. L'objection mérite le respect, car les grands mots peuvent se vider de leur sens lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'un travail concret. Pourtant, la réalité contemporaine remet ces questions à l'ordre du jour avec urgence. La crise de l'accès au logement, les tensions éducatives, les inégalités, les migrations, la guerre et l'érosion de la confiance démocratique montrent qu'il ne suffit pas d'introduire de petites corrections techniques sans examiner l'horizon de valeurs qui guide les décisions.

Le congrès ne prétendait pas démontrer qu'une association pouvait, à elle seule, fonder une civilisation. Il proposait quelque chose de plus modeste dans ses moyens et de plus profond dans ses conséquences : créer des espaces de dialogue interculturel, de réflexion pédagogique et de coopération entre des personnes de différents continents. L'expression « nouvelles pédagogies intégrales » renvoie à une éducation qui ne sépare pas artificiellement connaissance, conscience, corps, culture, territoire, responsabilité sociale et relation avec la nature. Dans cette perspective, l'éducation ne transmet pas seulement des contenus : elle forme des capacités à vivre ensemble, à délibérer, à exprimer un désaccord sans détruire et à construire des accords.

C'est pourquoi l'axe de réflexion du congrès n'était pas hors de propos. Son ambition peut être légitime si elle est comprise comme une responsabilité et non comme de la grandiloquence. Une nouvelle civilisation ne se décrète pas. Elle s'expérimente dans les pratiques : dans l'école qui écoute, dans le dialogue entre les cultures, dans le respect du désaccord, dans la protection des

personnes vulnérables, dans la reconnaissance des peuples et dans la coopération pour la paix. Mettre en pratique les valeurs républicaines françaises exige précisément ce travail : une liberté qui puisse s'exercer, une égalité dotée de conditions matérielles et une fraternité qui ne s'arrête ni à la nationalité ni à la situation sociale.

La contribution des délégués d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique revêt ici une valeur particulière. Aucune région ne possède à elle seule toutes les réponses. L'expérience latino-américaine en matière d'inégalités, de communauté et d'éducation populaire, la diversité historique et culturelle africaine ainsi que les débats européens sur la citoyenneté et l'État social peuvent dialoguer sans

se transformer en une hiérarchie des civilisations. L'horizon n'est pas celui d'une civilisation uniforme, mais celui d'une coexistence humaine capable de reconnaître les différences et de construire des responsabilités partagées.

MEXIQUE : UNE NATION QUI SE CONSTRUIT AUSSI DEPUIS L'EXTÉRIEUR

La participation des Mexicains vivant hors du pays introduit un autre parallèle fondamental. La migration n'équivaut pas à une rupture absolue avec la société d'origine. Des millions de trajectoires familiales, professionnelles, culturelles et politiques traversent les frontières. Le migrant peut contribuer simultanément au pays dans lequel il vit et au pays dont il est originaire.

La dimension économique est vérifiable. Selon la Banque du Mexique, les envois de fonds reçus par le Mexique se sont élevés à 64,746 milliards de dollars en 2024 et à 62,472 milliards en 2025. Il s'agit de ressources envoyées principalement par des personnes travaillant à l'étranger et qui soutiennent la consommation familiale, le logement, l'éducation, la santé et les économies locales. Elles ne doivent être confondues ni avec l'investissement public ni avec une contribution uniforme de tous les migrants : ce sont des transferts privés effectués dans des circonstances personnelles très diverses. Leur ampleur montre néanmoins la profondeur des liens économiques transnationaux.

Il existe également une dimension civique. L'Instituto Nacional Electoral a enregistré 184 326 votes exprimés depuis l'étranger lors de l'élection présidentielle de 2024, contre 98 470 en 2018. Parmi ces votes de 2024, 91 510 se sont portés sur Claudia Sheinbaum et 86 518 sur Xóchitl Gálvez. Cette répartition démontre que la citoyenneté mexicaine à l'étranger participe politiquement et qu'elle ne constitue pas un bloc idéologique homogène. L'exercice du vote, l'organisation communautaire, les candidatures et représentations migrantes ainsi que la défense des droits constituent différentes formes de présence politique transnationale.

Dans ce contexte, il convient également d'étudier l'articulation des réseaux de soutien à ce que l'on appelle la Quatrième Transformation (4T), impulsée politiquement sous le gouvernement d'Andrés Manuel López Obrador et poursuivie sous la présidence de la docteure Claudia Sheinbaum. Les statuts de Morena prévoient des comités de Mexicains à l'étranger et des assemblées liées à ces structures. Son plan de travail 2024-2027 prévoit expressément la constitution de comités à l'étranger et l'organisation des familles migrantes sur le territoire national ; il prévoit également des coordinations et des liens avec les échelons municipaux et étatiques. Ces structures constituent une forme documentée d'activation de cadres et de réseaux politiques transnationaux, visant, entre autres finalités, à soutenir un projet partisan et à lui

donner une continuité. Les décrire ne signifie ni attribuer cette préférence à l'ensemble de la diaspora, ni évaluer ici la légitimité ou les résultats de chacune des politiques gouvernementales.

Le cas mexicain permet de formuler une question qui concerne également la France et l'Europe : pourquoi réduire le migrant à un problème de frontière alors qu'il peut être à la fois travailleur, contribuable, soutien de familles, transmetteur de culture et acteur politique ? Les Mexicains de l'étranger n'envoient pas seulement de l'argent. Certains organisent des réseaux, promeuvent des causes, défendent des droits, participent aux élections, établissent des ponts entre communautés et alimentent les débats sur l'orientation du pays. D'autres ont des positions politiques différentes ou préfèrent ne pas participer. Cette pluralité fait partie de leur citoyenneté.

L'expérience mexicaine oblige également à examiner de manière critique la relation entre participation et pouvoir. Organiser des comités ne remplace pas la délibération publique ; soutenir un gouvernement ne supprime pas le droit d'exiger de lui des résultats ; s'identifier à un projet de transformation ne dispense pas d'en analyser les contradictions. La citoyenneté transnationale acquiert tout son sens démocratique lorsqu'elle peut participer, exprimer son désaccord et demander des comptes, sans être réduite à un instrument électoral ou à une source d'envois de fonds.

DE LA PÉDAGOGIE À LA TRANSFORMATION : UN MONDE NOUVEAU EST POSSIBLE

C'est ainsi que se rejoignent les questions de cet essai. La jeunesse française exige éducation et dignité. L'histoire de Maricarmen réclame une sécurité en matière de logement. Les jeunes Allemands soulèvent des questions de conscience face au service militaire. L'APADHE rappelle qu'un droit écrit a besoin de moyens pour devenir réalité. Les avocats, enseignants, parents, pompiers et autres acteurs montrent différentes formes de responsabilité publique. Les migrants mexicains démontrent que la participation économique et politique ne s'arrête pas à une frontière. Et le congrès international de l'Université de l'eau et de la terre Occitanie propose la pédagogie et le dialogue interculturel comme outils permettant de penser collectivement ces transformations.

« Un monde nouveau est possible » ne doit pas être présenté comme la promesse que les guerres, la pauvreté ou les conflits disparaîtront immédiatement. Son fondement est plus précis : si une part importante des institutions et des structures sociales a été historiquement construite par des êtres humains, elle peut également être examinée et transformée par l'action humaine, la connaissance, la délibération et la coopération. Tout ne peut pas changer d'un seul coup, et tout changement ne produit pas automatiquement la justice ; c'est précisément pour cette raison qu'il faut des pédagogies capables de former le jugement critique, la responsabilité et la capacité de dialogue.

La séquence prend alors tout son sens : repenser la France afin de confronter ses idéaux à la vie quotidienne ; réfléchir à l'Europe afin de reconnaître les responsabilités et les tensions partagées ; réorganiser les priorités du monde afin de placer la dignité humaine et le soin de la vie au centre ; et construire, par l'éducation et la coopération, les conditions réelles d'une civilisation plus juste et plus pacifique.

Un monde nouveau ne commencera pas uniquement par un changement de la carte politique de la planète. Il commencera par un changement de l'ordre de nos priorités. D'abord la vie et la dignité ; ensuite les structures appelées à les protéger. Et le point de départ demeure ce jeune Français qui, devant la porte de son lycée, rappelle à la République une promesse qui mérite d'être tenue.

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES DE CETTE EXTENSION

- Université de l'eau et de la terre Occitanie, Congrès international « Nouvelles pédagogies intégrales orientées vers la construction d'une nouvelle civilisation », tenu en octobre 2025 à l'Ancien Collège de Montauban, avec des délégations d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique (informations relatives à la tenue et à la participation communiquées par l'entité organisatrice).
- Montauban Tourisme, « L'Ancien Collège », description historique et localisation du lieu où s'est tenu le congrès : <https://www.montauban-tourisme.com/decouvrir/tresors-du-patrimoine/ancien-college/>
- Banco de México, série officielle des envois de fonds (2024, 2025 et 2026) : <https://www.banxico.org.mx/SieInternet/consultarDirectorioInternetAction.do?accion=consultarCuadroAnalitico&idCuadro=CA11>
- Banco de México, Rapport annuel 2024, recettes en provenance de l'étranger au titre des envois de fonds familiaux : <https://www.banxico.org.mx/TablasWeb/informe-anual/compilacion-2024/6B0DC9D0-E297-4746-83DE-225ED B3167C8.html>
- Instituto Nacional Electoral, participation des Mexicains résidant à l'étranger à l'élection présidentielle de 2024 : <https://centralelectoral.ine.mx/2024/06/06/mas-de-184-mil-mexicanas-y-mexicanos-participaron-en-la-elccion-presidencial-de-2024-desde-el-extranjero/>
- INE, processus électoral en chiffres et vote depuis l'étranger : <https://www.ine.mx/transparencia/proceso-electoral-en-numeros/>
- Statuts de Morena, structure organisationnelle et comités de Mexicains à l'étranger, publiés au Diario Oficial de la Federación : <https://sidof.segob.gob.mx/notas/docFuente/5547306>
- Morena, Secretaría de Mexicanas y Mexicanos en el Exterior, Plan de travail 2024-2027 : https://assets.nationbuilder.com/mio/pages/101/attachments/original/1742847701/Secretaria_Mexicanos_Exterior_Plan_de_trabajo_2024-2027.docx.pdf
- Galtung, Johan (1969), « Violence, Peace, and Peace Research », *Journal of Peace Research*, 6(3), 167-191.
- Gramsci, Antonio, *Quaderni del carcere*.
- Dussel, Enrique, *Ética de la liberación en la edad de la globalización y de la exclusión*.

SOURCES ET FONDEMENT DOCUMENTAIRE

Sources institutionnelles et normatives

1. Ministère de l'Éducation nationale — Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers / APADHE. <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-besoins-educatifs-particuliers-452877>
2. Académie de Toulouse / Tarn-et-Garonne — APADHE, Accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école. <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/prim82/apadhe-accompagnement-pedagogique-domicile-lhopital-ou-lecole>
3. Bundeswehr — Neuer Wehrdienst / Fragebogen. Informations officielles sur le questionnaire, le volontariat et le nouveau service. <https://www.bundeswehr.de/de/menschen-karrieren/neuer-wehrdienst/fragebogen>

4. Grundgesetz für die Bundesrepublik Deutschland, article 4.3 : droit à l'objection de conscience face au service armé.

Sources journalistiques et de suivi des événements

5. Le Monde — couverture des mobilisations lycéennes de septembre-octobre 2026 ; bilans des blessés, cas d'Eden, Maël et Lens, et suivi des enquêtes de l'IGPN. https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/10/05/mouvement-des-lycees-ce-qu-on-sait-des-blesses-du-cote-des-manifestants-et-de-celui-des-forces-de-l-ordre_6788583_3224.html

6. Le Monde — couverture de la mobilisation dans les quartiers populaires, participation politique, Louis Boyard, Jean-Luc Mélenchon et Bally Bagayoko. https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/10/05/dans-les-quartiers-populaires-un-mouvement-lyceen-tres-politise-accompagne-mais-pas-manipule_6788575_3224.html

7. Syndicat des Avocats de France / diffusion syndicale de recommandations juridiques pour les manifestations lycéennes ; matériel reproduit par CGT Éduc'action 93. <https://www.93.cgteduc.fr/2026/10/05/manifestation-lyceennes-conseils-du-saf/>

8. WDR — suivi du questionnaire du nouveau service militaire allemand et proportion de jeunes hommes qui n'avaient initialement pas répondu. <https://www1.wdr.de/politik/wehrdienst-fragebogen-jugendliche-verweigert-100.html>

9. Deutsche Welle — augmentation des demandes d'objection de conscience en Allemagne. <https://www.dw.com/en/young-german-men-refusing-military-service/a-76593888>

10. El País — suivi de l'expulsion de María del Carmen « Maricarmen » Abascal, mobilisation de voisinage et accord ultérieur en vue de son retour. <https://elpais.com/espana/madrid/2026-09-23/maricarmen-se-queda-un-centenar-de-activistas-espera-junto-a-la-anciana-a-la-comision-judicial.html>

<https://elpais.com/espana/madrid/2026-09-28/urbagestion-llega-a-un-acuerdo-con-los-representantes-de-maricarmen-para-que-vuelva-a-su-casa.html>

11. Reuters — décès de Maricarmen Abascal et contexte des manifestations espagnoles pour le logement, 7 octobre 2026. <https://www.reuters.com/world/evicted-spanish-octogenarian-maricarmen-abascal-heart-spains-housing-protests-2026-10-07/>

12. La Dépêche du Midi — exercice Roccia 26 du 17e Régiment du Génie Parachutiste à Montauban : déploiement urbain, effectifs, blindés, drones, égouts, parking et tirs à blanc. <https://www.ladepeche.fr/2026/10/07/lexercice-regimentaire-du-17e-rgp-en-centre-ville-de-montauban-sannonce-spectaculaire-13587284.php>

Sources philosophiques et conceptuelles

13. Johan Galtung, « Violence, Peace, and Peace Research », Journal of Peace Research, vol. 6, no 3, 1969, p. 167-191. DOI : 10.1177/002234336900600301. Fondement conceptuel de la distinction entre violence directe et violence structurelle.

14. Antonio Gramsci, Quaderni del carcere / Prison Notebooks. Cadre conceptuel de l'hégémonie, de la coercition, du consentement et de la construction du sens commun.

15. Enrique Dussel, Ética de la liberación en la edad de la globalización y de la exclusión / Ethics of Liberation. Cadre permettant d'analyser les systèmes également depuis le point de vue de ceux qui en subissent les conséquences négatives.

Autres références utilisées dans l'élaboration de l'essai

16. Vie-publique — documentation et chronologie du mouvement des Gilets jaunes et des réponses publiques.

17. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire — mesures et revendications liées aux mobilisations agricoles françaises de 2024-2026.

18. Ministère de l'Éducation nationale — documentation relative aux conditions matérielles des établissements, à l'adaptation thermique, au chauffage, à la ventilation et à la protection face aux températures extrêmes.

19. Défenseur des droits — doctrine, rapports et recommandations relatifs au maintien de l'ordre, à la proportionnalité de l'usage de la force, aux armes de force intermédiaire et à la protection des mineurs.

20. Amnesty International France — documentation sur la liberté de manifester, l'usage de la force et les mobilisations en France.

21. Saint-Siège / Vatican News — visite du pape Léon XIV en France, rencontre avec les jeunes du 25 septembre 2026 et déclarations lors du vol de retour du 28 septembre 2026.

ACTUALISATION DOCUMENTAIRE DU 8 OCTOBRE 2026 — SOURCES AJOUTÉES

22. Ministère de l'Intérieur, déclarations de Laurent Nuñez devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, 7 octobre 2026 ; bilan de 6 629 interpellations, 215 élèves, 89 personnels de l'Éducation nationale et 761 policiers ou gendarmes blessés ; suivi de TF1 Info : <https://www.tf1info.fr/societe/en-direct-manifestations-acte-iv-colere-des-lyceens-apres-la-forte-mobilisation-les-organisations-appellent-a-poursuivre-le-mouvement-actions-blocages-le-point-du-7-octobre-2026-2468442.html>

23. Ministère de l'Éducation nationale, déclarations d'Édouard Geffray du 7 octobre 2026 concernant 24 lycées, environ 30 000 élèves privés de présentiel, estimation provisoire des dégâts et consultation des lycéens ; suivis de TF1 Info et du Monde : https://www.lemonde.fr/societe/live/2026/10/07/en-direct-mobilisation-lyceenne-laurent-nunez-affirme-que-761-policiers-et-gendarmes-ont-ete-blesses-depuis-le-debut-des-mobilisations_6788487_3224.html

24. Le Monde, « En Belgique francophone, un quatrième jour de mouvement lycéen, émaillé de violences », 7 octobre 2026 ; spécificité des revendications belges : https://www.lemonde.fr/international/article/2026/10/07/en-belgique-francophone-un-quatrieme-jour-de-mouvement-lyceen-emaille-de-violences_6789554_3210.html

25. Qu4tre Liège Média, « Liège interdit les rassemblements de plus de trois personnes jusqu'au 16 octobre », 7 octobre 2026 ; arrêté et durée : <https://www.qu4tre.be/infos/faits-divers/liege-interdit-les-rassemblements-de-plus-de-trois-personnes-jusquau-16-octobre/2016684>

26. Elabe / Les Échos, « L'Observatoire politique – Octobre 2026 » ; confiance de 17 % et de 29 % parmi les électeurs du second tour : <https://elabe.fr/lobservatoire-politique-octobre-2026/>

27. INSEE, Informations rapides n° 239, 29 septembre 2026 ; dette publique au deuxième trimestre 2026 de 119,0 % du PIB : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/9053525>

28. Reuters, 6 octobre 2026, mobilisations lycéennes en France et engagements de réponse gouvernementale : <https://www.reuters.com/world/europe/france-braces-day-school-blockades-street-protests-2026-10-06/>

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cet essai distingue quatre niveaux de matériaux : les faits étayés par des sources institutionnelles ; les faits rapportés par des médias identifiés ; la documentation publique disponible ; et l'interprétation philosophique ou sociologique. Des concepts tels que « violence structurelle », « hégémonie », « militarisation symbolique de l'espace public » ou « désobéissance

intelligente et réflexive » constituent des catégories analytiques et non des imputations juridiques. De même, la présence de policiers en civil ne constitue pas à elle seule une preuve de provocation ; les épisodes concrets doivent être examinés à partir de leur séquence complète et de preuves vérifiables.

Les chiffres et les situations judiciaires correspondent à l'état des informations disponibles jusqu'au 8 octobre 2026 et sont susceptibles d'évoluer.

Actualisation arrêtée au 8 octobre 2026. Les chiffres des interpellations, des blessés, des établissements dégradés et des élèves concernés correspondent à des bilans administratifs communiqués à des dates précises et demeurent révisables. Le taux de 17 % mesure la confiance selon Elabe, non une intention de vote ; les 119,0 % du PIB correspondent au dernier chiffre trimestriel publié par l'INSEE. Aucune subordination causale du mouvement belge au mouvement français n'est postulée ; les circonstances précises de la blessure du mineur de Lens ne sont pas considérées comme établies au-delà de l'explosion d'une grenade faisant l'objet d'une enquête.